

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le 18 juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 11 juin 2020, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST

Absents excusés : 2

Serge ARLOT
Christophe RUET

Procurations : 0

Serge ARLOT, procuration à Nicole FAURE
Christophe RUET, procuration à Gilles GUINARD

Votants : 11

Béatrice FIAT a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20200618-16 : Affectation des résultats 2019

Le Conseil municipal ayant adopté le Compte administratif 2019 et constaté l'identité des valeurs entre celui-ci et le Compte de gestion 2019, Madame Nicole FAURE, Maire,

considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2019,

constatant que le Compte administratif 2019 fait apparaître un résultat de clôture de 342 901,43 € et un excédent de fonctionnement cumulé de 88 336,19 €,

propose d'affecter les résultats 2019 comme suit :

| | MONTANTS |
|---|--------------|
| Affectation au compte de réserve (1068) | 58 336,19 € |
| Report à nouveau, section de fonctionnement (002) | 30 000,00 € |
| Report à nouveau, section d'investissement (001) | 254 565,24 € |

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adopte l'affectation des résultats 2019 tels que présentés ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**